

Séance du comité administratif du 5 août 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue le 5 août 2025, à 11 h à la salle du conseil du centre administratif de la MRC de L'Érable, situé au 1275, avenue Saint-Édouard, à Plessisville.

Sont présents :

M. Gilles Fortier, préfet, maire de la ville de Princeville;
M. Jocelyn Bédard, préfet suppléant, maire de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes;
M. Jean-François Labbé, maire de la ville de Plessisville;
(M. Pierre Fortier, maire de la ville de Plessisville, est absent);
M. Donald Lamontagne, maire de la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste;
M. Gervais Pellerin, maire de la municipalité d'Inverness.

Sont également présents :

M. Raphaël Teyssier, directeur général;
M. Étienne Veilleux, directeur général adjoint;
M^{me} Martine Chaput, technicienne au greffe et adjointe à la direction générale.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
3. Ordre du jour – Adoption
4. Séance ordinaire du 3 juin 2025 – Procès-verbal – Approbation
5. Administration
 - 5.1 Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région – Demande d'aide financière – Autorisation
6. Ressources humaines
 - 6.1 Changement de grade – Approbation
 - 6.2 Nomination – Capitaine – Confirmation
 - 6.3 Congé sans solde (salarié 70299) – Autorisation
 - 6.4 Démission (salarié 70324) – Dépôt
7. Aménagement du territoire
 - 7.1 Cours d'eau Pinet – Saint-Ferdinand – Travaux correctifs
 - 7.2 Rivière Blanche (Bourbon), branche 16 – Plessisville – Analyse hydraulique – Autorisation
8. Transport de personnes
 - 8.1 Transport collectif – Entente avec le Collège Clarétain pour 2024-2025 – Approbation
9. Sécurité incendie
 - 9.1 Système de radiocommunication – Renouvellement de contrat – Autorisation
10. Finances
 - 10.1 Prévisions des dépenses – Approbation
 - 10.2 Ratifications des dépenses – Approbation
11. Divers
12. Période de questions
13. Levée de la séance.

1. Ouverture de la séance

Le préfet, M. Gilles Fortier, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour

CA-2025-08-114 Sur proposition de M. Gervais Pellerin, il est résolu d'autoriser le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour, au besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Ordre du jour – Adoption

CA-2025-08-115 ATTENDU l'ordre du jour transmis dans la convocation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jocelyn Bédard, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, en retirant cependant le point suivant :

7.2 Rivière Blanche (Bourbon), branche 16 – Plessisville – Analyse hydraulique – Autorisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Séance ordinaire du 3 juin 2025 – Procès-verbal – Approbation

CA-2025-08-116 ATTENDU le dépôt du procès-verbal de la séance tenue par le comité administratif le 3 juin 2025;

ATTENDU QUE les suivis ont été faits en entier;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jean-François Labbé, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2025 tel que rédigé et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Administration

5.1 Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région – Demande d'aide financière – Autorisation

CA-2025-08-117 ATTENDU QUE le Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région (PADAAAR), Mesure 4021 - Promotion des produits régionaux, offert par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), a lancé un appel de projets;

ATTENDU QUE cette mesure vise à soutenir des activités ou des événements de promotion favorisant l'achat de produits alimentaires québécois dans les différentes régions du Québec, contribuant ainsi au développement du secteur agroalimentaire;

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre de ce programme afin de soutenir l'organisation du Salon de l'alimentation de L'Érable qui se tiendra en mars 2026 au Carrefour Jean-Louis-Vallée;

ATTENDU QUE des conditions seront rattachées à cette subvention, et qu'une entente détaillant les modalités de versement devra être signée;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER la MRC de L'Érable à déposer une demande d'aide financière auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), dans le cadre du Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région (PADAAR), Mesure 4021 - Promotion des produits régionaux;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC, à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document requis pour donner effet à la présente résolution, notamment la convention d'aide financière à intervenir avec le MAPAQ;

D'AUTORISER le directeur du service de développement du territoire de la MRC à être mandataire auprès du MAPAQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Ressources humaines

6.1 Changement de grade – Approbation

CA-2025-08-118

ATTENDU la demande faite par M. Yan Plante, lieutenant à la caserne 72 (Laurierville) du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), demandant un changement de grade en raison d'un manque de disponibilité pour suivre la formation nécessaire afin d'exercer cette fonction selon la loi;

ATTENDU la recommandation du directeur du SSIRÉ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Gervais Pellerin, il est résolu :

D'APPROUVER le changement de grade de M. Yan Plante ayant le numéro d'employé 70172 du poste de lieutenant au poste de pompier à la caserne 72, effective à compter du 1^{er} juin 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Nomination – Capitaine – Confirmation

CA-2025-08-119

ATTENDU la résolution numéro 2025-06-210 adoptée par le conseil de la MRC lors de la séance tenue le 18 juin 2025 afin d'adopter l'organigramme du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), prévoyant notamment des capitaines dans les casernes 13, 58, 65-72 et 85;

ATTENDU QU'un poste de capitaine est à pourvoir à la caserne 13 (Saint-Ferdinand);

ATTENDU QUE le processus de sélection a été réalisé;

ATTENDU la recommandation du directeur du SSIRÉ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jocelyn Bédard, il est résolu :

DE CONFIRMER la nomination de M. Mathieu Blondeau au poste de capitaine à temps partiel à la caserne 13, avec entrée en fonction rétroactivement au 1^{er} août 2025, le tout selon les conditions stipulées à son contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Congé sans solde (salarié 70299) – Autorisation

CA-2025-08-120 ATTENDU QUE le salarié ayant le numéro d'employé 70299 a demandé un congé sans solde d'une durée d'une année débutant le 1^{er} août 2025;

ATTENDU l'approbation du directeur du Service de sécurité incendie régional de L'Érable;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER le congé sans solde du salarié ayant le numéro d'employé 70299, effectif le 1^{er} août 2025 pour un retour prévu le 1^{er} août 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Démission (salarié 70324) – Dépôt

CA-2025-08-121 ATTENDU QUE le 10 juillet 2025, le salarié ayant le numéro d'employé 70324, pompier à la caserne 33 (Princeville) du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), a annoncé sa démission au directeur du SSIRÉ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jean-François Labbé, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE de la démission du salarié ayant le numéro d'employé 70324 effective le 1^{er} août 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Aménagement du territoire

7.1 Cours d'eau Pinet – Saint-Ferdinand – Travaux correctifs

CA-2025-08-122 ATTENDU la résolution numéro 2021-09-263 adoptée par le conseil de la MRC lors de la séance tenue le 15 septembre 2021 autorisant notamment les travaux d'entretien du cours d'eau Pinet (ruisseau Pinette) situé sur le territoire de Saint-Ferdinand;

ATTENDU la résolution numéro 2024-11-354 adoptée par le conseil de la MRC lors de la séance tenue le 27 novembre 2024 approuvant notamment le tableau de répartition des frais d'entretien relativement aux travaux effectués sur ledit cours d'eau;

ATTENDU QU'au printemps 2025, des berges du cours d'eau se sont érodées et que des travaux correctifs étaient nécessaires chez un propriétaire afin d'éviter la mise en suspension de sédiments;

ATTENDU QUE pour des raisons hydrauliques et environnementales, ces travaux devaient être réalisés rapidement, avant le début des semences;

ATTENDU QUE les travaux concordent avec l'autorisation générale préalablement obtenue du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs;

ATTENDU QUE le gestionnaire des cours d'eau de la MRC a fait appel à l'entrepreneur qui avait exécuté les travaux en 2024;

ATTENDU QUE le propriétaire riverain concerné par ces travaux de correction accepte d'assumer les coûts qui lui seront facturés par la Municipalité de Saint-Ferdinand;

ATTENDU le tableau de répartition des frais préparé par le gestionnaire des cours d'eau relativement aux travaux effectués par l'entrepreneur;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'APPROUVER le tableau de répartition des frais d'entretien préparé par le gestionnaire des cours d'eau en date du 15 juillet 2025 pour les travaux correctifs effectués sur le cours d'eau Pinet (ruisseau Pinette) situé sur le territoire de Saint-Ferdinand;

DE TRANSMETTRE à la Municipalité de Saint-Ferdinand une facture d'un montant de 635,81 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Rivière Blanche (Bourbon), branche 16 – Plessisville – Analyse hydraulique – Autorisation

Ce point a été retiré lors de l'adoption de l'ordre du jour.

8. Transport de personnes

8.1 Transport collectif – Entente avec le Collège Clarétain pour 2024-2025 – Approbation

CA-2025-08-123

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable et le Collège Clarétain ont convenu d'ajouter des trajets supplémentaires de transport collectif à l'intention des étudiants résidant sur le territoire de la MRC pour l'année scolaire 2024-2025;

ATTENDU QUE les parties souhaitent officialiser leur collaboration par la conclusion d'une entente;

ATTENDU QUE la MRC a respecté ses engagements en mettant en place un service de transport supplémentaire selon un horaire établi conjointement par les parties au cours de l'année scolaire 2024-2025;

ATTENDU QUE le Collège Clarétain s'engage, en contrepartie, à verser à la MRC une contribution financière de 5 000 \$, plus les taxes applicables, afin de soutenir la mise en œuvre de ces trajets supplémentaires opérés par le service de transport de personnes de la MRC;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jean-François Labbé, il est résolu :

D'APPROUVER le projet d'entente relatif au service de transport collectif avec le Collège Clarétain;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Sécurité incendie

9.1 Système de radiocommunication – Renouvellement de contrat – Autorisation

CA-2025-08-124 ATTENDU QU'en vertu de la résolution numéro 2020-06-129 adoptée lors de la séance tenue le 17 juin 2020, le conseil de la MRC a octroyé au Groupe CLR inc. un contrat de fourniture de biens et services afin d'acquérir un système de radiocommunication pour le Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ);

ATTENDU QUE le SSIRÉ souhaite renouveler le contrat de service et le maintien du lien intersite pour six répéteurs avec ladite firme pour une période de 12 mois;

ATTENDU QUE le contrat est au coût de 945 \$ par mois, débutant le 23 juillet 2025 et se terminant le 22 juillet 2026;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Gervais Pellerin, il est résolu :

D'AUTORISER le renouvellement du contrat de service et le maintien du lien intersite pour six répéteurs avec Groupe CLR inc. pour une durée de 12 mois, soit du 23 juillet 2025 au 22 juillet 2026;

D'AUTORISER le paiement de 945 \$ par mois, plus les taxes applicables, à même les activités financières – Sécurité incendie;

D'AUTORISER le directeur du SSIRÉ à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Finances

10.1 Prévisions des dépenses – Approbation

CA-2025-08-125 Sur proposition de M. Jean-François Labbé, il est résolu d'approuver les prévisions des dépenses pour le mois d'août 2025, comme suit :

MRC :

Réquisition	Description	Montant
566	Déchi-Tech Mobile (service de déchiquetage)	1 280,00 \$
4567	BuroPro (divers)	400,00 \$
4568	Google suite (licence pour DEL août à septembre)	75,00 \$
4569	Visium (habillage de vitres)	2 725,00 \$
TOTAL :		4 480,00 \$

Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.

SSIRÉ :

# PO	Fournisseur	Qté	Description	\$ / Unité	Total
08-001	Imprimerie Fillion	1	Dépenses préautorisées	1 000,00 \$	1 000,00 \$
08-002	L'ARÉNÉA	4	Remplacement 4 harnais périmés / véhicule 443	789,95 \$	3 159,80 \$
08-003	Sani-Gear	1	Dépenses préautorisées	10 000,00 \$	10 000,00 \$
08-004	Aréo-Feu	1	Matériel pour réparations diverses	1 000,00 \$	1 000,00 \$
08-005	ENPQ	12	Inscription formation Pompier I section 3	90,15 \$	1 081,80 \$
08-006	L'Arsenal	1	Gaz de calibration	470,00 \$	470,00 \$
08-007	ENPQ	12	Inscription/formation/examen MDO	383,20 \$	4 598,40 \$
08-008	ENPQ	8	Inscription formation + examen Véhicules d'élévation	450,00 \$	3 600,00 \$
08-009	ENPQ	8	Inscription formation Officier non urbain	315,70 \$	2 525,60 \$
08-010	ENPQ	1	Reprise examen Instructeur I d'officier I	157,75 \$	157,75 \$

Séance du comité administratif du 5 août 2025

08-011	Cégep de St-Hyacinthe	8	Inscription/matériel cours officier GI et mesures SST I	100,00 \$	800,00 \$
08-012	Recyclage Pellerin ou Garage Côté	10	Véhicules pour pratique désincarcération	100,00 \$	1 000,00 \$

TOTAL : 29 393,35 \$

Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2 Ratifications des dépenses – Approbation

CA-2025-08-126 Sur proposition de M. Jocelyn Bédard, il est résolu d’approuver les ratifications des dépenses pour le mois d’août 2025, comme suit :

MRC et SSIRÉ :

Description	Montant
Rôtisserie Fusée (repas intervention)	323,91 \$
Écolab (produits nettoyants)	1 657,24 \$
Garage R. Côté inc. (auto pour formation)	200,00 \$
SIUCQ MRC d'Arthabaska (repas intervention)	165,14 \$
OpenAI ChatGPT (licence - ingénierie)	32,45 \$
Dessercom (transport ambulance pompier)	156,50 \$
Service d'incendie en commun Laurier-Station (entraide)	728,36 \$
Excavation Alex Martineau (travaux pelle intervention)	3 298,08 \$
Recyclage Pellerin (autos pour pratique SSIRÉ)	600,00 \$
Isabelle de Blois (honoraires projet culture)	625,00 \$
GLS (messagerie SSIRÉ)	23,03 \$
Jardinerie Fortier (plantes)	1 576,67 \$
Stéphanie V. Martin (remboursement plante)	28,99 \$
Ville de Victoriaville (entraide)	721,23 \$
Pare-Brise J.F.N. (réparation)	75,00 \$
Coop IGA (repas 5 à 7 nouveaux arrivants issus de l'immigration - PAC)	310,47 \$
Formation Prévention Secours (secourisme en milieu de travail)	384,00 \$
Groupe RDL (ajustement vérification 2024)	1 690,00 \$
Municipalité de Val-Alain (entraide)	645,50 \$
Garage Hémond inc. (réparation)	133,92 \$
Les Ateliers YRVA inc. (inspection vêtements)	279,10 \$
Groupe RDL (audit programme recycle Québec)	2 325,00 \$
Armature G. Roy inc. (pièce)	15,00 \$
Boivin & Gauvin inc. (pièce)	56,09 \$
Somum (licence PAIR)	2 550,00 \$
Garage Dubois et Frères Itée (pièce)	77,53 \$
Sani Gear inc. (nettoyage habits de combat)	6 405,52 \$
Marie-Pier Savoie (remboursement Maxi, Dollarama, Walmart produits d'entretien)	113,60 \$
Julie Dubois (remboursement Cégep St-Hyacinthe inscription)	68,99 \$
Shawn O'Connor (remboursement Cégep St-Hyacinthe inscription)	68,99 \$
Stéphane Bourque (remboursement Cégep St-Hyacinthe inscription)	68,99 \$
CMP Mayer (cylindre)	470,00 \$
François Tousignant (réparation crépine)	125,00 \$
Delcom (ruban timbreuse - ajustement)	23,95 \$
Ellipse (assurance responsabilité DEL)	3 827,00 \$
Matech (Programmation et réparation camion 243)	2 306,89 \$
Medial Services-Conseils-SST (forfait juillet à décembre 2025 + ajustement 2024)	11 667,99 \$
École nationale des pompiers du Québec (ajustement examen)	234,40 \$
Groupe CLR (réparation radio)	159,45 \$
Termic (appel de service)	164,40 \$
Camion BL (réparation)	2 782,48 \$
Pièces de remorques Blondeau (location diable pour déménagement)	43,60 \$
Airsolid inc. (réparation bateau de sauvetage)	1 640,00 \$
Ville de Plessisville (location hall d'entrée)	120,00 \$
BMF Équipements (aluminium)	92,00 \$
Edith Vaillancourt (remboursement café Costco)	55,98 \$
Vivaco (fabrication module de jeux pour prévention)	539,22 \$
Imprimerie Fillion (accroche-porte SSIRÉ)	659,00 \$

Séance du comité administratif du 5 août 2025

Therrien Couture Jolicoeur (honoraires SSIRÉ)	7 616,00 \$
Google Suite (licence DEL)	72,50 \$
Tim Hortons (collation rencontre employés)	68,45 \$
Godaddy (nom de domaine <i>mrcerable.net</i>)	34,99 \$
Namecheap (courriel <i>erable.ca</i>)	60,91 \$
Miro (logiciel pour DEL)	258,97 \$
Amazon (ligne de carburant)	40,70 \$
QR code Generator (licence DEL)	154,40 \$
TOTAL :	58 622,58 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Divers

Aucun point n'est ajouté.

12. Période de questions

Une période de questions est prévue, conformément aux dispositions de l'article 150 du *Code municipal du Québec* (chapitre C-27.1).

13. Levée de la séance

CA-2025-08-127 L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Donald Lamontagne, il est résolu que la séance soit levée à 11 h 08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gilles Fortier, préfet

Raphaël Teyssier, directeur général
et greffier-trésorier